

Madame, Monsieur le Maire,

Nantes, le

Veuillez trouver ci-dessous une liste de personnes à radier de la liste électorale de votre commune, avec indication des motifs de radiation.

Vous devez compléter le cadre de droite si vous n'avez pas effectué la radiation, ce cadre non rempli signifiera que la radiation a été effectuée.

Vous voudrez bien renvoyer ce document à l'établissement de l'INSEE noté dans le cadre ci-dessous dans un délai de 21 jours.

INSEE - DR DE  
ADRESSE  
FAX  
Nom du correspondant

page

NOM PRENOMS Sexe/date de naissance lieu de naissance (code géographique) commune	motif de la radiation
NOM PRENOMS F/né(e) le JJ-MM-AAAA à (99313) CEUTA	Décédé(e) le à (44109) NANTES n° de l'acte :
NOM PRENOMS M/né(e) le JJ-MM-AAAA à (01053) BOURG EN BRESSE	inscrit(e) dans une autre commune modèle A2 déposé en mairie le :
NOM PRENOMS M/ né(e) le JJ-MM-AAAA à (69018) BEAUJEU	inscrit(e) dans une autre commune sur décision judiciaire (modèle A3) le :

radiation non effectuée	
cocher si absent(e) de la liste électorale	préciser s'il s'agit d'un autre motif

**REMARQUE**

Cette liste remplace à partir  
d'octobre 1999 les anciens modèles C  
individuels

**Avertissement :**

L'attention du maire est appelée sur le fait que l'INSEE n'est pas informé des cas de recouvrement de la nationalité française.

Il convient en conséquence de vérifier systématiquement la nationalité de toute personne désignée sur un avis de radiation de la présente liste établi pour motif de perte de nationalité française avant de procéder, le cas échéant, à sa radiation, la personne en cause ayant pu recouvrer la qualité de Français sans que l'INSEE en ait été informé.

# ETAT CIVIL DES PERSONNES A RADIER DE LA LISTE ELECTORALE DE

INSEE - DR DE ADRESSE FAX Nom du correspondant
---

Nantes, le

page

Cette liste doit être envoyée à l'adresse ci-dessus dans un délai de 21 jours.

NOM PRENOMS Sexe/date de naissance lieu de naissance (code géographique) commune	motif de la radiation
NOM PRENOMS F/né(e) le JJ-MM-AAAA à (01269) NANTUA	décision de tutelle privative de la capacité électorale
NOM PRENOMS M/né(e) le JJ-MM-AAAA à (82595) MOULLE	état civil incontrôlable
NOM PRENOMS F/né(e) le JJ-MM-AAAA à (99109) MAYENCE	incapacité en application des articles L6-L7 du code électoral
NOM PRENOMS M/né(e) le JJ-MM-AAAA à (05048) EMBRUM	perte de la nationalité française (précision très importante donnée dans l'avertissement)

radiation non effectuée	
cocher si absent(e) de la liste électorale	préciser s'il s'agit d'un autre motif

Madame, Monsieur le Maire,

Veillez trouver ci-jointe la liste des personnes inscrites dans un centre de vote à l'étranger du 15 avril de cette année au 14 avril inclus l'an prochain.

Il convient donc d'inscrire sur la liste électorale les mentions prévues à l'article 19, 1<sup>er</sup> alinéa du décret n°76-950 du 14.10.1976 (reproduit en bas de cette feuille).

Cet envoi remplace les anciens modèles E1. Il devra être complété (cadre de droite) et renvoyé à l'établissement de l'INSEE compétent.

Le Chef de centre

Pascal SEGUIN

□ **Textes appliqués**

- Loi organique n°76-97 du 31.10.1976 et décret n°76-950 du 14.10.1976 relatifs au vote des Français établis hors de France pour l'élection du président de la République et les référendums
- Loi n°77-729 du 07.07.1977 relative à l'élection des représentants à l'assemblée des communautés européennes.

□ **Article 19, 1<sup>er</sup> alinéa du décret n°76-1950 du 14 octobre 1976**

Dans le cas où l'électeur figure en France sur une liste électorale, l'Institut national de la statistique et des études économiques avise le maire compétent. Le maire porte à l'encre rouge sur la liste électorale la mention « inscrit sur une liste de centre » ; il porte en outre sur la même liste, en regard du nom du mandataire, s'il en a été désigné un, la mention « procuration non valable pour l'élection présidentielle et les référendums » : l'indication expresse de la période annuelle d'inscription sur une liste de centre est portée à la suite de chacune de ces deux mentions. Le mandataire est avisé.

